

Les pères en débat

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Dominic Bizot
Sylvie Cadolle
France Frascarolo
Daniel Gorans
Emmanuel Gratton
Marie-Hélène Inglin-Routisseau
Martine Lani-Bayle
Patricia von Münchow
Françoise Nicol
Valère Nkelzok Komtsindi
Fabienne Portier-Le Cocq
Christian Poslaniec
Catherine Sellenet
Chantal Zaouche-Gaudron

Sous la direction de
Catherine Sellenet

Les pères en débat

Regards croisés sur la condition paternelle
en France et à l'étranger

 érès

Le livre *Les pères en débat* est le résultat d'un colloque qui s'est tenu sur le site universitaire de la Roche-sur-Yon, les 17 et 18 novembre 2005, à l'initiative du CREC (Centre de recherches éducation-cultures) et du département Information-communication. À ce titre, nous remercions chaleureusement le directeur de l'IUT, tous les enseignants, les étudiants, le CUD, les services techniques et administratifs, l'université de Nantes et nos nombreux partenaires sur site et hors site, pour l'intérêt et le soutien manifestés lors de cette rencontre.

Catherine Sellenet

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2776-4
Première édition © Éditions érès 2007
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

<i>Catherine Sellenet</i> Introduction.....	7
--	---

LE PÈRE ET SES MÉTAMORPHOSES

<i>Chantal Zaouche-Gaudron</i> Précarité socio-économique : les pères en risque ?.....	19
---	----

<i>Sylvie Cadolle</i> La place du beau-père dans les familles recomposées : une paternité de substitution ?.....	29
--	----

<i>Martine Lani-Bayle</i> De père en fils.....	49
---	----

<i>Emmanuel Gratton</i> La paternité gaye : désir et réalisation.....	61
--	----

<i>France Frascarolo</i> Les compétences du bébé au sein de la triade père-mère-bébé.....	73
--	----

LES PÈRES DANS LA LITTÉRATURE

<i>Françoise Nicol</i> Métamorphoses de l'ogre	83
---	----

Christian Poslaniec
Quand papa n'est pas là 99

Marie-Hélène Inglin-Routisseau
Père symbolique, père démiurgique : statut et fonction du créateur
dans les livres destinés aux enfants..... 107

Daniel Gorans
Le père dans les contes..... 115

REGARDS SUR LES PÈRES VENUS D'AILLEURS

Patricia von Münchow
Les représentations du père
dans les guides parentaux français et allemands..... 125

Fabienne Portier-Le Cocq
La représentation du père au Royaume-Uni..... 137

Valère Nkelzok Komtsindi
Fragilité du lien familial et décrédibilisation du rôle et du statut
de père en milieux urbain et semi-urbain au Cameroun..... 151

Dominic Bizot
Les groupes de pères au Québec comme soutien à la paternité..... 169

Catherine Sellenet

Introduction

DU PÈRE... AUX PÈRES

C'est par une chanson que nous commencerons ce livre, une vieille chanson de l'enfance que le lecteur se rappellera certainement parce qu'elle fait le délice des petits enfants qui aiment se faire peur sans risques. Il s'agit de « Promenons-nous dans les bois », c'est une chanson du XVII^e siècle qui met en scène un loup susceptible de manger la marmaille. Le jeu consiste à narguer le loup, à l'appeler : « loup y es-tu ? » ; « loup que fais-tu ? » ; « entends-tu ? » Et, bien sûr, le loup, doué de paroles, répond, provoquant la tension et l'attente fiévreuse. Le loup met sa culotte, sa veste, ses bottes, son chapeau, ses lunettes, prend son fusil et arrive... provoquant l'envolée des petits. Est-ce un père-loup ? dangereux mais attendu ? Il a, à l'évidence, tous les attributs paternels, et le jeu consiste à le provoquer, puis à se sauver dans de grands éclats de rire, car finalement ce loup reste délicieusement trop lent pour rattraper les bambins. Et si jamais un enfant trop intrépide tombe sous sa main, le loup ne le mangera pas, tout au plus fera-t-il mine d'avoir de grandes dents.

En 2005, des siècles plus tard, la chanson est presque là mais le père est cette fois nommé, et le jeu nous semble beaucoup moins drôle. De l'imaginaire du loup, nous sommes passés au réalisme du père mis en situation de répondre à la question : « Papa où es-tu ? » Notre société, friande de *reality show*, oublie le décalage entre le conte et la vraie vie ; la littérature se met au service du quotidien, de la vie ordinaire, oubliant

peut-être dans ce glissement la magie de la distance créée par l'invention du conte. *Papa Houêtu*, tel est le titre du livre¹ de Vincent Malone et Soledad Bravi, destiné à des enfants de 0 à 3 ans. Papa où es-tu ? Je suis en pleine galère, je suis au bout du rouleau (à pâtisserie), répond le père, dans un bar (poisson), dans le caca, à perpette les olivettes, mal barré, à côté de mes pompes... Dans les réponses du père se dessine un père indisponible, manquant, et surtout un père faillible, un looser, un père dans le pétrin pour continuer la liste des malheurs. L'humour au deuxième degré suffira-t-il à masquer cette évidence d'un père défaillant, qui ne provoque plus qu'une attente déçue. Lorsque enfin le père entre dans la maison, le jeu s'inverse, c'est à lui de demander à sa petite fille : « Où es-tu ? » et celle-ci a le beau rôle. Toutes ses réponses sont tendres et affectueuses : « Je suis devant tes yeux », « je suis à tes pieds », « je suis sur tes genoux », « je suis dans ta tête », « je suis dans ton cœur »... de quoi faire fondre ce père si indigent croyez-vous ? Mais que nenni, ce père-là est indéfectible, le livre se termine sur un père aux toilettes, culotte baissée, criant : « Je suis aux toilettes et j'aimerais que tu me fiches la paix cinq minutes maintenant ! »

À moins de voir dans cette dernière image une représentation imagée du trône paternel, nous ne pouvons qu'enregistrer l'effet désacralisant de cette posture. Le père est représenté dans une situation fort peu habituelle pour un enfant, il est grotesque, il est, de plus, sourd à la quête de l'enfant. Ce livre parmi d'autres accredit l'idée d'un père absent, physiquement ou psychologiquement inatteignable, un père manquant. Rappelons qu'il s'adresse aux enfants de moins de 3 ans, qui sont en train de se constituer une représentation paternelle. Pour les plus grands, les lecteurs adultes auront le choix entre *La mort du père*, *L'oubli du père*, *L'effacement du père*, *Père disparu*, *La déchirure paternelle*, *Y a-t-il encore un père à la maison ?*, *Le père cet étranger...* Les titres parlent d'eux-mêmes mais les auteurs oublient « le pouvoir façonnant du regard² ».

Boris Cyrulnik, à propos de la résilience, explique que « le devenir des enfants d'une institution révèle la manière dont une institution pense les enfants », le regard que l'on pose sur eux.

N'en est-il pas de même pour l'adulte ? Pour que les pères deviennent résilients et tiennent leur place, ne faut-il pas d'abord changer de regard sur ces derniers et cesser de marteler l'idée de leur disparition, d'autant que cette idée est, selon nous, erronée et méconnaît les métamorphoses. Pourquoi ce discours devient-il dominant ? Pourquoi cette soudaine angoisse sur la disparition des pères ? Comment en sommes-nous arrivés

1. V. Malone, S. Bravi, *Papa Houêtu*, Paris, Le Seuil/jeunesse, 2005.

2. B. Cyrulnik, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.

à ce discours dramatisé, à ces prédictions funestes d'une société sans pères (A. Mitscherlich, 1970) et sans repères comme aiment à le marteler certains psychologues depuis les années 1970 ? Trente-cinq ans se sont écoulés depuis les prédictions de Mitscherlich, auteur d'*Une société sans pères*, et à notre connaissance les pères sont toujours là. Nostradamus s'est trompé mais la plainte persiste, redondante et inchangée.

Pour comprendre cette fixité de l'image proposée, un bref travelling s'impose, un parcours historique qui nous fera passer du père tout-puissant... aux pères pluriels, qui cherchent leur place, sans endosser le pardessus du soupçon dont notre société les pare volontiers.

Le modèle du *paterfamilias*

Le *paterfamilias*, de la civilisation romaine au XVIII^e siècle, hante les esprits comme une référence mythique. À cette époque, au moins, le doute n'existe pas, le père est tout en chair, en force et en pouvoir. Incontesté et incontestable, il est le garant de la filiation et de l'ordre moral. Dans la société romaine, le père fait sien un enfant, du seul fait de sa volonté. Qu'il soit le sien biologiquement ou non importe peu, seul le geste auguste du *tollere liberum*, le « libre soulèvement », donne à l'enfant un avenir. Si le père laisse l'enfant à terre, il est condamné. S'il le soulève, il est reconnu. Cette tradition de l'élévation de l'enfant par le père perdure bien au-delà de cette époque, nous en avons la retraduction à tous les siècles, y compris au nôtre où de nombreux pères propulsent leur enfant vers le haut dans un geste augural. Vous ne verrez jamais une mère s'amuser à ce jeu, comme si de la civilisation romaine à nos jours, ce geste-là était spécifiquement masculin et s'était transmis de père en fils, de siècles en siècles.

Devant la beauté du geste et la force du *paterfamilias* qui rattrape l'enfant, certains éprouvent de vagues regrets, la nostalgie d'un temps où la figure du père était incontestée. Figure stable certes, mais aussi parfois féroce, une dictature paternelle qui a un prix et un coût pour les enfants. Nous oublions bien vite que ce père-là a tous les pouvoirs, y compris de vendre, de tuer ou de faire emprisonner son enfant, et ce quel que soit l'âge. Diderot en fera les frais : il sera emprisonné pour s'être marié contre la volonté de son père, ce dernier l'accusant d'avoir « offensé la religion, le roi et l'ordre paternel ». C'est dire combien le père est à l'époque garant de l'ordre moral. Plus tard, au II^e siècle de notre ère, la paternité s'inscrit dans le cadre exclusif du mariage : tous les enfants nés du couple marié appartiennent au père, les autres ne seront que des bâtards.

Le père concurrencé

Si cette figure toute-puissante du père subit des coups de boutoir, c'est souvent à la femme, à la mère qu'on en fait le grief. Les mères auraient détrôné les pères. Peut-être, mais l'analyse est quelque peu simpliste, car le père a été concurrencé de l'extérieur comme de l'intérieur du domicile.

De l'extérieur

Par l'intervention de l'État qui vient réguler les interactions père-enfant. Rappelez-vous la célèbre phrase de Danton : « Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents ! » Aujourd'hui, l'État préfère en appeler aux parents et se souvient qu'ils sont premiers pour résoudre les conflits et les malheurs. Les discours changent, gommant les pères ou les sommant d'intervenir. Finalement, le père ne serait jamais à la bonne place, jamais à la place que la société lui assigne. Entre place assignée et place revendiquée par les pères d'aujourd'hui se jouent sans doute les enjeux de demain.

Concurrencé, le père le fut donc par l'État, qui vient canaliser les débordements de son pouvoir : à partir de 1792, les enfants majeurs ne sont plus soumis à la puissance paternelle ; la loi sur la déchéance paternelle est votée en 1889, celle sur les mauvais traitements à enfants en 1898, mais il faudra attendre 1935 pour voir officiellement supprimée la correction paternelle.

Concurrencé voire remplacé, le père l'est également par la figure de l'enseignant, qui de plus en plus délivrera non seulement les savoirs mais l'accès aux certifications. Le père ne transmet plus le métier même s'il transmet parfois une position sociale, l'école n'ayant pu éradiquer les inégalités sociales. Le père est aussi concurrencé, dans la tradition catholique, par le parrain. Si aujourd'hui le parrain n'a plus guère d'importance, il fut une époque où parrains et marraines ont joué un rôle que l'on peut appeler éducatif : ils étaient censés par leurs gestes « refaire » leur filleul le jour du baptême, lui offrir une seconde naissance, le façonner tout au long de l'enfance pour en faire un homme ou une femme accompli, l'aider à s'installer financièrement jusqu'au mariage. Le père n'est jamais seul finalement pour jouer la partie qui lui incombe, il sera par contre le premier à assumer les reproches.

Enfin, le père est déstabilisé dans sa fonction de « pourvoyeur de revenus » par le chômage qui l'exclut de la sphère du travail ou le précarise, par les femmes qui le rejoignent sur ce terrain, et deviennent à leur tour actives dans l'apport financier.

De l'intérieur

De l'intérieur du foyer, le père va progressivement être rattrapé par la mère, mais cette fois sur le plan juridique et sur le plan de la maîtrise de la procréation. L'égalité des statuts paternel et maternel pointe son nez dans la famille. Citons la date principale de 1970 qui vient concrétiser le partage de l'autorité parentale. L'autorité devient bicéphale et les 300 jeunes de 11 à 25 ans que nous avons interrogés pour notre livre *Les pères vont bien*³ ont totalement intériorisé cette nouvelle donne. L'autorité se partage et si contestation il y a, les ordres du père sont tout autant discutés que ceux de la mère⁴.

Sur le plan de la procréation, 74,6 % des femmes utilisent en 2000 une contraception dont elles assument la maîtrise. La maternité n'enferme plus la femme dans un destin, elle s'est transformée en aspiration positive.

La femme peut disposer de l'embryon contre la volonté du père, grâce à l'interruption volontaire de grossesse qui ne prévoit la présence du père à l'entretien préalable que si cela est possible (article L-162-4 du Code de la santé publique). Les revendications des pères, sur le plan juridique, à ce sujet, n'ont pas été entendues.

La femme peut faire un enfant sans le père, par l'insémination, dans certains pays comme la Belgique ou les Pays-Bas. Elle peut aussi invoquer un oubli de pilule, et disparaître avec l'enfant sans en informer son partenaire.

Elle peut refuser l'enfant et « accoucher sous X » en privant le père de sa paternité, ce qui n'est pas le cas dans les pays nordiques où la mère est tenue de décliner l'identité du père.

Enfin, malgré l'introduction du test de Jeffreys qui permet de rendre le « père certain », cette possibilité n'est pas offerte aux hommes, sauf dans le cadre d'un procès. La paternité biologique d'un homme serait donc, dans notre société, de moindre importance que la maternité biologique, ce que contestent de plus en plus de pères.

Enfin, le père va voir son emprise minorée par l'enfant lui-même, qui va conquérir de nouveaux droits. Il est quelque peu paradoxal d'entendre la plainte actuelle qui consiste à dire que les pères ne savent plus s'imposer, ne savent plus faire régner l'ordre paternel, pur et dur, au moment où notre société enregistre les modifications du Code civil. En 2002, l'article 371-1 qui définit l'autorité parentale a été modifié dans les termes suivants : « L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux père et mère

3. C. Sellenet, *Les pères vont bien*, Flammarion, 2005.

4. Réponses des enfants sur qui est le chef de famille : les deux, 45,8 % ; le père, 31,6 % ; la mère, 17,8 % ; aucun, 3,6 % ; non-réponse, 1,2 %.

jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect de sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité. » Ce dernier alinéa engage les parents à négocier, non à imposer, alors pourquoi reprocher au père, qui n'a pas fait la loi, de n'être plus le paterfamilias d'autrefois ? Le discours est pour le moins schizophrénique. Le père ne fait plus la loi, dit-on, mais la loi lui indique de s'orienter vers un partage des pouvoirs.

Dans cet historique du père, 1968 n'est qu'un événement supplémentaire qui vient s'ajouter à tous ceux qui, depuis une centaine d'années, ont transformé l'institution paternelle. Les caricatures de l'époque montrent l'importance du malentendu entre les générations ; le père est celui qui ne comprend rien aux évolutions, du haut de sa stature il a perdu le lien avec ses enfants. Que l'enfant soit petit ou grand, le père caricaturé par Sempé est anachronique. En 1968, Évelyne Sullerot avait interrogé les jeunes sur leur vision du père. Celui-ci était crédité d'une faible estime par les enfants ; le père était cet étranger, inaccessible en termes de communication, hors jeu sur le plan des idées.

Le vertige peut nous saisir à l'énoncé de tels changements et nous pouvons en avoir une perception négative. La plainte concernant la « disparition des pères » serait alors fondée. Tel n'est toutefois pas notre point de vue, car il suffit de ne pas se référer à un âge d'or mythique pour percevoir aussi du positif dans ces évolutions. La famille est devenue plus démocratique, le père n'est plus acculé à jouer le rôle unique du « père fouettard », ce qui lui permet d'inventer de nouveaux rapports à ses enfants. Nous verrons qu'il ne s'en est pas privé. Il ne porte plus seul le poids du devenir de la famille, et là encore compte tenu de la crise économique, ce changement est positif. Mieux vaut aujourd'hui être deux pour garantir le futur. Enfin, si la maîtrise de la procréation lui échappe, il ne faut pas oublier que celle-ci était toute relative, provoquant des naissances non désirées.

Pour juger des pères, tout est affaire de regard, mais saurons-nous apprécier les métamorphoses ?

Le père et ses déclinaisons

La société a bougé et les hommes d'aujourd'hui sont tenus de dessiner de nouveaux habits aux pères. Ils en inventent mais le regard de la société est à nouveau disqualifiant, comme si nous ne pouvions admettre que l'image du père change, que son rôle évolue. Les quelques pères, pionniers, qui ont osé exprimé leurs émotions ou leur envie de pouponner, ont

été qualifiés de « papas poules ». On pouvait rire, se gausser de ces nouveaux pères qui inventaient un nouveau rapport à l'enfant. Les psychologues se sont même inquiétés et on ne compte plus les ouvrages dénonçant les effets pervers d'une telle attitude paternelle, notamment dans la construction sexuée des enfants. Les fils allaient tous devenir « incertains ». Haro sur les « papas poules », leur place n'était pas là, elle était, pensaient les psychologues plus volontiers, dans la salle d'accouchement. Le père y était en effet convoqué pour « couper le fameux cordon ombilical ». Pas de dérogation possible même pour les pères éprouvant des nausées à exécuter un tel acte. Il faut du tiers que diable ! et la tyrannie du modèle impose sa loi.

S'appuyant sur le modèle classique du père, notre société ne sait pas nommer les transformations. Lorsqu'un père est tendre, on dit qu'il « maternel » (et non paternel) ; lorsqu'il s'occupe de son enfant, on dit qu'il est une mère-bis, comme si les rôles étaient à jamais écrits. L'autorité, c'est le père, la douceur, c'est la mère. Ce schéma semble universel, mais si la fonction d'autorité et la fonction de consolation doivent être maintenues pour que vive l'enfant, rien n'oblige à ce que la fonction d'autorité soit masculine, et la fonction consolante féminine. Dans d'autres sociétés, l'inverse prévaut, sans que les enfants en souffrent.

De même, nous avons beaucoup de difficultés à penser la pluriparentalité, à ne pas opposer le père et le beau-père. Et pourtant, de nombreuses situations d'enfants font aujourd'hui apparaître des configurations familiales où plusieurs hommes se relaient auprès de l'enfant. Ce phénomène qui nous surprend est normal dans d'autres sociétés. Suzanne Lallemand nous rappelle que chez les Mossi « avoir un seul père, c'est presque être orphelin ». Chaque enfant possède en moyenne une dizaine de pères, tous nommés différemment en fonction de leur âge ou de leur statut. On trouve ainsi : le *Ba*, père légal ; le *Ba Bila*, oncle paternel ; le *Ba Wubuduga*, le père qui élève ; le *Ba Roaka*, le père procréateur (appelé aussi joliment « l'arroseur de la nuit »)... Chaque fonction tenue par l'un des pères est clairement instituée et soutenue sans ambiguïté par la loi du groupe.

Notre regard façonne la place du père. La déstabilisation de celui-ci est accentuée par la disqualification constante dont il est l'objet. Prenez par exemple le champ de la publicité, regardez à la loupe certaines publicités, comme la publicité Lactel, et vous verrez que les positions sont inversées. C'est l'enfant qui a le savoir et qui apprend à son père les vertus du lait, le père en boit sur injonction de son fils et se métamorphose en enfant. En position infantile ainsi représenté, quel pouvoir peut revendiquer le père ? À trop douter des pères, ne risque-t-on pas de les faire douter d'eux-mêmes ?

La vision positive des fils et des filles

Nous ne savons plus penser et parler le père, mais heureusement les enfants n'ont pas perdu ce repère. C'est à eux que nous laisserons *in fine* la parole. Dans les propos des enfants interrogés pour notre livre *Les pères vont bien*, le père apparaît bien repéré et gratifié d'un fort crédit affectif. Ce n'est pas pour autant, comme on l'entend dire souvent, un père nouveau style, un père totalement différent des pères d'hier. C'est par petites touches que le père change. Selon les deux tiers des enfants, leur père ne consacre pas trop de temps au travail. L'image du père polarisé sur le travail et les copains n'existe plus, le père est un père qui préfère passer son temps en famille dans 81 % des réponses. En ce sens, François de Singly a raison d'affirmer que la famille est devenue affective et dans cet univers, le père tient une place plus physiquement présente qu'autrefois. Le père moderne est peu autoritaire puisque ce qualificatif n'arrive qu'en septième position, ce qui ne veut pas dire qu'il ne constitue pas une référence. C'est en effet quelqu'un sur lequel on peut s'appuyer pour 81,4 % des enfants.

« Mon père c'est quelqu'un qui a une apparence dure mais il a un gros cœur dans le fond... Il ne dit pas souvent "je t'aime", mais je sais qu'il le pense, il dit plus facilement "fais attention à toi". Le rôle du père, c'est d'être un guide, une sorte de mentor, mais sans imposer... c'est bizarre de dire cela, il est comme un rail, mais il me laisse la possibilité de bifurquer. Un père pour moi, c'est cela, il doit être là quand on en a besoin. Si je peux utiliser une image, je dirai que mon père c'est un peu la barre asymétrique qui a servi de cheval pour que je fasse des figures complètement folles, il a résisté et est resté le point stable » (fille, 17 ans, père garagiste).

Peu habitué à mettre des mots sur ses sentiments, le père tâtonne, invente son style entre pudeur et besoin de dire. Les garçons comme les filles y sont sensibles, attentifs aux mouvements du père, dans une logique de décodage de ce qu'il donne à voir :

« Il est affectif mais sans vraiment oser le dire. Je vais le sentir quand il dit : "Tu ne voudrais pas venir avec moi faire telle activité ?" Je sens son plaisir si je dis "oui" » (garçon, 21 ans, chauffeur routier, père chauffeur routier).

Exit donc la crainte du père ! Et bonjour « tendresse ».

Une tendresse toute en nuances, en retenue. La tendresse est enclenchée autant par l'enfant⁵ que par le parent, chacun fait l'effort d'aller vers l'autre. Les embrassades ne sont toutefois un rituel que pour un tiers des grands enfants, les autres y ont recours ponctuellement⁶, voire jamais pour plus de 20 %.

5. Qui va vers l'autre ? le père, 12,3 % ; l'enfant, 14,6 % ; les deux, 61 % ; aucun, 8,3 %.

6. Embrasser le père : tout le temps, 34,8 % ; souvent, 15 % ; parfois, 24,1 % ; jamais, 21,7 %.

C'est moins sur le plan de l'affection que sur le plan de l'autorité que la société fait un procès au père. Qu'en pensent les enfants ? Les pères laxistes, indifférents ou absents sont moins de 20 %. C'est beaucoup trop penseront certains. Certes, et notre propos n'est pas d'être dans l'angélisme. Les pères faillibles ont toujours existé, mais on ne peut faire un procès à tous les pères à partir de faits qui restent minoritaires.

Dès lors, et au vu des chiffres que nous avons et qui donnent une image positive du père, nous ouvrons ce livre sur un ensemble de questions, auxquels les autres auteurs vont tenter de répondre :

1. Que devient pour l'enfant l'image du père lorsque son image sociale est abîmée ?
2. Comment se joue la pluriparentalité lorsqu'un père voisine avec un beau-père ?
3. Que deviennent les interactions père-enfant lorsqu'il y a séparation du couple ? Qu'entend de la revendication paternelle concernant la garde de l'enfant ou la résidence alternée ?
4. Le primat de la mère dans la relation à l'enfant doit-il être conservé comme une donnée incontournable ? Est-ce un fait de nature ou de culture ?
5. L'autorité est-elle masculine et doit-elle être principalement tenue par le père ? Les psychanalystes parlent de « la loi du père », qu'en est-il aujourd'hui ?
6. Peut-on accepter l'homoparentalité et la concevoir sans risques pour le développement de l'enfant ?
7. Que nous apprennent les mythes et les contes sur cette figure paternelle incontournable ?
8. Tous les pères, sous tous les cieux et dans tous les pays, sont-ils confrontés aux mêmes problèmes ?

Ces questions ont été organisées autour de trois parties privilégiant différentes approches. La première partie, à dominante sociologique, débute par le texte de Chantal Zaouche qui s'interroge sur le devenir de la fonction paternelle en situation de précarité. L'auteur montre combien dans les milieux défavorisés la dimension père « pourvoyeur de revenus » reste importante pour asseoir l'autorité du père et son sentiment de dignité sociale. Sylvie Cadolle, spécialiste des familles recomposées évoque la difficile articulation des places de père et beau-père, une articulation plus complexe que ne le laisse supposer le discours médiatique volontiers euphorique sur les grandes tribus. Martine Lani-Bayle se concentre sur les questions de transmission et sur le rôle du père dans le passage de relais d'une mémoire familiale. Emmanuel Gratton aborde à l'inverse tout l'effort de construction des couples homosexuels autour de leur désir d'enfant et sa

mise en mots. Enfin France Frascarolo, montre, par des observations fines, combien nous avons sous-estimé les compétences du bébé mais aussi celles des pères. L'auteur invite à une relecture des interactions père-enfant.

La seconde partie fait appel au regard de quatre auteurs spécialisés en littérature qui décodent pour nous les albums de jeunesse. Dans ces albums, le père y est présent mais pas n'importe comment. Que reste-t-il de l'ogre et l'ogre est-il une figuration du père s'interroge Françoise Nicol qui entraîne le lecteur des mythes fondateurs aux contes contemporains. Christian Poslianec montre combien la figure du père est absente des albums pour enfant. Tout au plus est-il une figure tutélaire qui réapparaît en cas de danger, une figure sécurisante qui tend à disparaître de plus en plus dans les contes d'aujourd'hui pour laisser la place à une mère omniprésente. Le constat est quelque peu le même chez Daniel Gorans. Enfin Marie-Hélène Routisseau déplace notre regard vers les pères démiurges, les pères-écrivains dont la motivation première est d'écrire pour leur propre enfant.

La troisième partie de ce livre nous fait voyager et autorise des comparaisons. Avec humour, Patricia Von Münchow compare les guides parentaux écrits en France et en Allemagne. Elle y constate des similarités troublantes dans l'absence de place faite au père. Au-delà d'un discours pédagogique qui semble s'adresser au père et à la mère, l'auteur constate que dès les premières pages de ces guides, le père est oublié, marginalisé. Fabienne Portier nous entraîne au Royaume-Uni où la place des pères reste problématique. Son image y apparaît fortement dégradée et critiquée. Il en est de même de Cameroun où Valère Nkelzok décrit un père instrumentalisé, ne comptant dans la vie des enfants qu'en fonction de ses apports financiers. Notre tour d'horizon se boucle sur une note optimiste, celle de Dominic Bizot, qui montre que les pères canadiens s'organisent collectivement pour parler et assumer leur paternité.

Le père, a dit joliment Gérald Cahen, « c'est cette ombre muette qui marche à nos côtés et que nous seuls voyons. On le questionne ? Il se tait. On le presse ? On insiste ? Pas un mot ! Toujours rien ! Mais qu'importe ! Nous savons qu'il est là. À tort ou à raison, nous nous faisons fort de traduire son silence... »

Dans ce livre, nous avons fait parler les pères, nous avons fait parler cette « ombre muette qui marche à nos côtés », en espérant que de notre insistance sont nées des pistes de réflexion pour les pères, les mères mais aussi tous les professionnels qui interviennent sur les questions de parentalité. La parentalité ne se résume pas à la figure de la mère, demain nous aurons à mieux prendre en compte ce père que nous avons trop longtemps ignoré, relégué, disqualifié, contenu dans des rôles stéréotypés.

LE PÈRE ET SES MÉTAMORPHOSES

Chantal Zaouche-Gaudron

*Précarité socio-économique :
les pères en risque ?*

PRÉCAIRES ET PRÉCARITÉS

Avant de rentrer dans le vif du sujet, un détour par la notion de « précarité », à partir de laquelle se situe notre propos, apparaît nécessaire pour débattre de la question des pères en risque. La précarité recouvre une réalité complexe, de plus en plus difficile à cerner, dans la mesure où le contexte socio-économique se transforme sans cesse au gré de la conjoncture économique, de la mondialisation, des modifications du statut du travail et des nouvelles lois promulguées (les trente-cinq heures, les récents contrats nouvelle embauche et première embauche... pour ne citer que les plus récentes durant cette dernière décennie dans notre pays).

La précarité n'est pas un état mais un « processus » dans la mesure où elle affecte des individus touchés par la précarisation. Le terme de précarité, à caractère fortement polysémique dans sa définition, nécessite d'être abordé dans une approche multidimensionnelle pour, d'une part, aller au-delà « d'un dénombrement purement statistique et catégoriel » (de Peretti, 2005), et, d'autre part, pour ne pas le limiter à la seule mesure économique elle-même étroitement liée au monde social et à ses changements. Autrement dit, la précarité se décline au pluriel dans la mesure où les précarités s'explicitent par plusieurs dimensions et s'inscrivent dans divers domaines d'existence. Parmi les personnes précaires, nous trouvons en France des jeunes, des adultes, diplômés ou non, des femmes, des hommes, des enfants, des personnes isolées, handicapées, des personnes

âgées, etc., et, pour ce qui nous préoccupe ici, des familles précaires. Les situations rencontrées sont tellement singulières qu'elles entraînent « une autre difficulté à caractériser les personnes concernées » (*op. cit.*, 2005) et le pluriel s'avère tout aussi indispensable pour caractériser les personnes précaires. La définition proposée par le Conseil économique et social relève bien la difficulté à circonscrire le champ des précarités et des précaires : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celles de l'emploi [...] L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives [...] Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence... » Les notions de fragilité, d'instabilité, d'insécurité attachées à la définition première de la précarité se répètent dans plusieurs domaines d'existence que nous citerons ici pour mémoire, sans les développer. L'emploi, bien sûr, occupe une place centrale ; les normes liées au travail évoluent et les sujets doivent trouver eux-mêmes et en eux-mêmes les ressources pour s'y adapter. Celles liées au logement se modifient avec, notamment, « le mal logement », véritable urgence sociale qui devient le « révélateur d'une nouvelle définition de la précarité » (*op. cit.*). Le domaine des soins en France est tout autant affecté ; même si les conditions d'intervention utiles aux familles et aux personnes sont incontestables ; l'évolution – trop – lente entraîne des inégalités sociales de santé qui perdurent (Forichon, 2005). Les institutions scolaires et du système éducatif en général supportent, elles aussi, les difficultés à soutenir et comprendre les personnes précaires, leur rapport au monde ou encore au savoir (Prêteur et de Léonardis, 2005).

Précisons aussi que le terme de précarité s'associe dans la réalité sociale française à celui de « monoparentalité », en particulier parmi les femmes issues de milieux populaires (Neyrand et Rossi, 2004), et que ce vocable est la plupart du temps agrégé à ceux de fragilisation, altération, délitement, dysfonctionnement... des liens familiaux, autant de messages, disqualifiants et souvent délétères, implicites – parfois même très explicites – émis à l'égard des populations précaires, qui constituent alors tout un ensemble de « déterminants négatifs » (Forichon, 2005) à leur rencontre.

Le père comme « objet de recherche »

Ceci étant posé, pour ce qui concerne l'objet de recherche « père », nous pouvons repérer des modifications importantes au cours des trois dernières décennies. Les connaissances au plan scientifique sur la problématique paternelle ont évolué et s'accompagnent, en psychologie du développement, de changements de paradigmes, d'évolution dans les variables